



Les entreprises du traiteur frais

SAUMON FUMÉ EN FRANCE

17 avril 2023

SAUMON FUMÉ :

LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE FUMAIISON EN DANGER FACE À LA HAUSSE INEDITE ET ININTERROMPUE DES COURS DU SAUMON

Les entreprises françaises de fumaison, qui fournissent près de 70 % du marché français, font face à une flambée historique et ininterrompue de leurs coûts de production depuis plusieurs semaines. Ils atteignent même des records en ce début d'année 2023, en raison de la hausse vertigineuse des prix de leurs approvisionnements en saumon frais, qui représentent, selon les cas, de 50 à 70 % de leurs coûts de production. Le prix du saumon de Norvège, à l'origine de 53 % du saumon fumé en France, a ainsi quasiment doublé en deux ans (+96,65 %), entre les 1^{er} trimestre 2021 et le 1^{er} trimestre 2023. Comme le montre l'indice Nasdaq de référence, le cours du saumon Norvégien calibre 4/5 kg a atteint le prix inédit de 127 couronnes norvégiennes/kg au mois de mars. Aucune évolution structurelle ne permet d'envisager une rémission significative sur des niveaux de prix très élevés du saumon, alors que les entreprises sont également confrontées à la hausse généralisée de leurs charges (énergie, emballage, transport, main d'œuvre...).

Face à cette augmentation continue et inédite des coûts de production, qui met à mal la pérennité des entreprises françaises du secteur, et compte tenu de la place importante du saumon fumé auprès des Français (plus de 8 Français sur 10 en font un incontournable de la table des fêtes), la filière appelle tous les acteurs à faire preuve de compréhension et de solidarité, comme en 2022. Chacun doit faire preuve de responsabilité dans un moment de très forte pression sur les coûts de production et de grande incertitude sur la solidité économique de la filière et de ses emplois. La situation est d'autant plus urgente que les projections des cours sur les prochains mois restent 30 à 50 % supérieures à l'année dernière.

Les cours historiquement hauts du saumon frais s'inscrivent dans la durée

Au 1^{er} trimestre 2022, les cours du saumon frais de Norvège avaient déjà augmenté de +49 % et, alors que la situation devait être conjoncturelle, elle perdure au 1^{er} trimestre 2023, avec des cours en augmentation de +30,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022. Les cours atteignent des niveaux historiques, avec un fort déséquilibre structurel mondial entre offre et demande qui ne tend qu'à s'accroître.

À l'image du saumon de Norvège toutes les origines et produits labellisés sont concernés par la hausse vertigineuse des tarifs : saumon d'Écosse, « Label Rouge » et Bio. Les saumons sauvages de l'Alaska enregistrent également une forte hausse des prix, en particulier en raison des coûts de l'énergie et des transports.

La demande mondiale connaît en effet un rebond depuis la reprise post-covid, dont celle de la Chine à + 25 % (export de saumon frais de la Norvège vers la Chine). Côté production, la situation était déjà très tendue avec une baisse de la biomasse liée à la chaleur de l'été 2022 (-75 % de production en Ecosse sur les 3 derniers mois) et les difficultés sanitaires en Amérique latine qui concentrent la demande sur un nombre réduit de pays producteurs. Pour la période

à venir, la production risque de ne pas faire face, avec une baisse attendue notamment en Norvège, principal pays producteur, en raison de plus faibles mises en production, et du blocage du mécanisme de contractualisation à la bourse d'Oslo (outil Fishpool) en raison de la nouvelle taxe sur la production en cours de mise en place par le gouvernement norvégien, renvoyant une grande majorité des achats vers le marché spot.

2 600 emplois dans 30 PME et ETI en France

Les ateliers de fumaison français sont les héritiers d'une longue tradition développée avec la préparation des saumons qui remontaient les cours d'eau hexagonaux, complémentaire au fumage des poissons pêchés en mer. Forte de ce savoir-faire historique, la France produit aujourd'hui près de 70 % du saumon fumé consommé en France. Composé d'une trentaine de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), le secteur français du saumon et de la truite fumés représente près de 2 600 emplois directs, de quelques dizaines à quelques centaines selon les entreprises, sans compter les emplois induits dans la filière. En 2021, le chiffre d'affaires se rapportant à leurs activités de fumaison du saumon et de la truite s'élève à plus de 705 millions d'euros. Elles réalisent 97 % de leur chiffre d'affaires en France. La truite fumée représente un chiffre d'affaires de 154 millions d'euros et le saumon fumé 551 millions d'euros.

Les entreprises du secteur sont réunies au sein de l'ETF (Entreprises du Traiteur Frais), syndicat métier membre de l'ADEPALE, association des PME et ETI alimentaires transformateurs en France.